Nouvelles Locales

ROUBAIX

UNE REUNION CONFRATERNELLE

Les [illegible] de Roubaix-Tourcoing a[illegible] hier dans le banquet d'adieux que [illegible] leur offrait à son président [illegible] Fouil A[illegible] Tourcoing.

[illegible] fournaux hors distinction d'opinion [illegible] cette réunion, à laquelle assistaient en dehors des membres de la presse locale, M. Faudot, commissaire spécial de la Préfecture; M. Morlet, commissaire central.

Au dessert, M. Van Houcke, en une allocution [illegible] M. Fouil A[illegible] Tourcoing, a rappelé les [illegible] qu'il a eu à [illegible] avec les confrères et sinon [illegible] pour [illegible] et [illegible] diverses [illegible] notamment MM. Ferré, rédacteur en chef de l'Echo du Nord; Faudot, Petit-Ledjo, au nom de la presse de Roubaix; Chemin, imprimeur; et M. Van Houcke lui-même. Les regrets qu'ils ont de le voir partir et les sentiments de sympathie qui l'accompagnent dans ses nouvelles professions.

M. Petit-Dutaillis fut ému en terminant un modèle témoignage de leur commune amitié.

Un vin d'honneur, M. Mennier, directeur de la police, arrivé à l'heure des toasts, a remercié M. Van Houcke des regrets de la voir abandonner une profession qu'il avait consciemment honorée.

La sympathique réunion termina cette réunion confraternelle.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DES ASSOCIATIONS DES ÉCOLES LAÏQUES

Succès ! Succès ! Succès ! Tel est le mot qui [illegible] de bouche en bouche, [illegible] le succès [illegible] ayant envahi l'Hippodrome de la [illegible] du soir à minuit; nous avons plaisir à constater le légitime triomphe de la Fédération en cette belle fête [illegible] et [illegible] fois encore affirmée sa vitalité progressive en même temps que le dévouement de tous ses adhérents.

Lorsque, en 1901, [illegible] avec notre ami, regretté Edmond Willem, qui présida si dignement aux destinées des Turgolins, assumé l'organisation de la première foire aux plaisirs, nous ignorions alors quelles ressources nous offrait la Fédération solidaire et se nous lui une indéfinie joie de voir accourir à notre appel cette jeunesse ardente, prête à louer les initiatives et décidée à mener à bien, coûte que coûte, l'œuvre entreprise avec une témérité hasardeuse.

Ceux qui se souviennent encore des magnifiques journées des 28 et 29 juillet 1901, se rappelent à coup sûr la révélation de la puissance latente et le coup d'audace qui plaça notre Fédération, en premier rang des organisations postscolaires.

Le municipalité nous avait donné l'autorisation de célébrer notre fête dans l'ancien collège, inoccupé depuis plusieurs années; il nous fallut nous improvisant architectes, terrassiers, menuisiers, peintres, décorateurs et, sans expérience aucune, soutenus seulement par une foi inébranlable, créer dans cet immensité [illegible] les herbes folles, les arbustes et les araignées, un endroit rient, bien décoré et contenant des distractions de toutes sortes.

La réussite dépassa les espérances et, malgré les grosses dépenses de refrichement, de nettoyage et d'installation, il nous resta un bénéfice net de quelque mille francs.

Cette réussite [illegible] de nouvelles [illegible] toutes les associations et qui permit à la Fédération de pourvoir à la [illegible] de soit but et [illegible] les œuvres d'assistance et de mutualité qu'elle avait indiquées dans son programme.

La Fédération compte actuellement [illegible] associations dont 18 de garçons et 14 de filles, et son effectif total comporte quatre mille trois cent soixante membres, ce qui [illegible] trois cent soixante membres, ce qui [illegible] le chiffre indique [illegible] progrès accomplis et le chemin parcouru depuis huit ans.

En 1905, une nouvelle foire aux plaisirs fut organisée à l'Hippodrome les 18 et 19 juin et produisit un bénéfice net de quatre mille quatre cents francs.

Cette année une nouvelle foire aux plaisirs fut décidée et comme tous le disions au début de cet article elle a été pour la Fédération un succès complet.

Rarement l'Hippodrome vit une telle affluence et jamais il ne fut aussi bizarrement décoré que cette année. Rien n'est exagéré [illegible] de chaque loge et de chaque boutique.

Nous reviendrons demain en détail sur l'attraction présentée par chacune des associations, mais nous pouvons dès maintenant [illegible] déclarer que à présent que les Turgolins, les Sévignelles et l'Amicale des Arts ont été à la tête des initiatives n'ont contribué pour une très large part à la réussite de la fête.

A la chute de jour l'Hippodrome a été magnifiquement éclairé par des bols de lumière électrique d'une telle intensité [illegible] Nous en [illegible] les bal sont plein entraînant dans les remous d'un guerilla admirable jeunesse de nos associations laïques, au dévouement duquel les 11 nous est agréable de rendre un légitime hommage.

La fête recommencera aujourd'hui lundi, à cette heure, nous engageons nos amis à y assister aussi nombreux qu'aujourd'hui et à apporter leur obole à ceux qui se consacrent avec tant d'ardeur à soulager les enfants pauvres des écoles laïques.

Clément Desaut.

L'INSTITUT TURGOT

Ecole d'industrie et Ecole de Tissage

Ecole pratique d'industrie. — Les enfants qui manifestent des aptitudes spéciales pour les manipulations mécaniques et le dessin, les très jeux manuels ont intérêt à suivre les cours de l'école d'industrie. Il en est de même de ceux qui désirent continuer la carrière industrielle de leurs parents.

Cette école prépare aux très nombreuses carrières salariées : architectes, mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, chaudronniers, [illegible] ajusteurs, modeleurs mécaniques, etc. Elle forme une élite de travailleurs : monteurs, chefs d'équipes, contremaîtres, chefs de fabrication, directeurs même, dans la patrie et les circonscriptions. Ces élèves peuvent entrer dans les administrations de [illegible] dans celles des chemins de fer, en [illegible] comme [illegible] ingénieur mécanicien. L'enseignement de l'école d'industrie, préparé au concours d'admission à certaines écoles techniques : arts et métiers, ingénieur industriel, école d'électricité, d'horlogerie, etc.

C'est que l'école d'industrie donne un enseignement technique, [illegible] toujours adapté aux besoins de la profession choisie par l'élève. Les cours de mathématiques [illegible] algèbre, géométrie, mécanique [illegible] en 1re année 6 heures par semaine. On y ajoute en 2e et 3e années des cours de mécanique, de descriptive, de trigonométrie. Le cours de technologie comporte [illegible] complète des organes de machines. Le cours de dessin côté 6 heures en 1re heures en 2e année, a pour but d'amener les élèves à relever rapidement la [illegible] d'une machine de leur [illegible] de lire un dessin, où de représenter, d'après des conventions adoptées, les organes des machines dont ils ne savent [illegible] Enfin à l'atelier, ils sont soumis à des méthodes d'apprentissage [illegible] et rationnelles. Ils travaillent d'abord à l'étau, puis successivement, aux tours les plus [illegible] Chemin, [illegible] ajustent à tourner, à forger, tremper leurs outils. L'étude des machines-outils : étau-limeur, raboteuse, [illegible] etc., est réservée pour la 2e année. Des [illegible] intéressant [illegible] les obligent à utiliser tous les organes de ces machines et par suite à connaître leur mode de fonctionnement.

L'enseignement manuel a une durée de 20 à 30 heures par semaine, selon les années.

Avantages : 1e Salaire supérieur à l'ajustage et machines-outils; 2e forge et ferronnerie d'art; 3e menuiserie et modèlerie mécanique; 4e modèle et moulage en plâtre; 5e électricité; 6e [illegible]

Ajustage et machines-outils. — Le gros outillage comprend : 1 perceuse multicoulée; 1 perceuse [illegible] 1 [illegible] 1 machine à [illegible] de rods de courses avec renvoi adhérent; 1 machine à [illegible] rotor rapide par mouvement [illegible] 1 [illegible] rotor rapide par frictions; 1 [illegible] 1 morfaiseur de 250 de course; 1 fraiseuse verticale à commande positive; 1 fraiseuse universelle [illegible] dernières machines sont complétées par des accessoires spécialisés [illegible] de tous les travaux courants de fraisage; 1 machine à affûter les fraises de toutes formes, les alésoirs et les taraudes; 1 machine à affûter [illegible] 1 machine double à meuler; 11 tours [illegible] 1 tour de production de 120 HDP, banc de 1m30; 2 tours parallèles modernes de 160; 3 tours parallèles modernes de 170, 180 HDP; 1 tour à commande électrique de 225 HDP, banc de 1 mètre; 1 tour [illegible] de 1m70 de course, une puissance de 175 HP, il est à vitesse variable; 1 meuleuse à rectifier de 150 HDP et 1 mètre entre points.

Toutes les machines peuvent être commandées directement ou à l'aide d'un renvoi, par une transmission principale mue par un moteur électrique de 20 HP, utilisé dans l'atelier. Grâce à un débrayage à friction, une partie de la ligne de transmission peut être séparée de l'autre et être commandée par un moteur de 5 HP.

Le travail à la main (limage et burinage) s'exécute sur 60 étaux placés sur le pourtour de l'atelier, de manière que l'élève passe, sans se déranger, vers et observer toutes les machines. Cette disposition lui permet de connaître en grande partie le mode de fonctionnement de ces machines, avant même d'avoir appris à les utiliser.

Les forges des pièces se réalisent sur 20 petits marbres placés sur les établis ou sur un grand marbre de 2 m. sur 1 m. 50.

Forge. — 8 feux de forge permettent de recevoir 12 élèves en même temps. La ventilation est par ventilateur électrique ou par soufflet à double effet. Les enclumes, de 100 à 150 kilos, sont placées de manière à ce que tout accident puisse être évité. L'outillage de la forge est complété par une machine à meuler, une perceuse à engrenage, un étau à chaud et un étau de [illegible]

Une machine, avec embrayage à griffes, permet d'actionner le ventilateur seul, ou le ventilateur et les meulines.

Electricité. — Une salle bien éclairée et disposée est aménagée en atelier d'électricité. Un groupe convertisseur de 10 HP fournit le courant continu pour le chargé des accumulateurs, la commande du four électrique, de l'arc de la lampe destinée au tirage des « bleus ». Les élèves travaillent sur un établi comprenant 7 étaux et 11 tiroirs. Pour les expériences et la vérification des appareils qu'ils construisent, ils ont à leur disposition des instruments de mesure d'une grande précision.

Mécanique, modèlerie, mécanique moulage. — Cet atelier comprend 50 établis munis, 2 tours à bois, une scie à rubans, une dégauchisseuse, une machine à affûter les fers à rabotage, une machine à trancher les bois en bout, et deux meules en grès. La dégauchisseuse est commandée par un petit moteur électrique. Une transmission en deux parties, est actionnée par un moteur triphasé de 7 HP.

La salle de moulage contient 15 selles et le matériel nécessaire à la confection de modèles en plâtre.

Salle de tirages des bleus. — Les élèves travaillent d'après les croquis reproduits sur papier sensible bleu. Une salle spécialement aménagée à cet effet contient une lampe à arc avec projecteur, plusieurs chassis-presses.

Magasins. — La matière première : fer, acier, fonte, bois, etc., est rangée dans des vastes magasins. La comptabilité du atelier, des magasins, du tissage, est tenue au bureau commercial de l'école de commerce.

Ce qui précède montra que l'école d'industrie formera des sujets d'élite. Au goût, à l'habileté de main qui caractérisent l'artisan d'autrefois, ouvrier ou patron, l'élève de cette école joindra la connaissance des procédés nouveaux, raisonnés et scientifiques du travail moderne. C'est ainsi qu'en dans une école que de telle proficiens peuvent être préparés.

A l'école d'industrie, les élèves peuvent durer 4 années. A la fin de la 3e année, un diplôme, le certificat d'études professionnelles industrielles, est délivré par M. le ministre du commerce et de l'industrie, et après examen, aux élèves que le méritent. De plus un plaque diplôme, qui est la garantie de connaissances techniques sérieuses, sera exigé des industriels.

En 4e année, les élèves se spécialisent. Ceux qui se destinent à l'école des arts et métiers reçoivent à l'établissement une préparation très soignée. Les autres peuvent consacrer leur temps et leurs efforts à l'étude du travail manuel et du dessin pour [illegible] de l'électricité.

Ecole de tissage. — De l'enseignement professionnel, il faut distinguer l'apprentissage. Dans cette dernière, il s'agit d'apprendre à tisser, ce qui est réduit ou même d'autre pas. L'école de tissage est d'abord une école d'apprentissage.

Une fonction essentielle consiste à donner aux ouvriers et contremaîtres du tissage une préparation professionnelle irréprochable. L'atelier possède les différents genres de métiers, à navettes, à [illegible] à excentriques et revolvers, armures à revolvers, duite à duite, etc. Chaque apprenti étudie les organes généraux de chacun de ces métiers, leur fonctionnement, leurs [illegible] rapport aux autres, aux différents moments de leur évolution. L'apprentissage comprend la travail sur ces différents métiers, et commencant par la [illegible] unis, puis passant successivement, sur les métiers excentriques à carreaux, armure à carreaux, duite à duite, etc. Il comprend aussi l'étude des textures simples et composées, le montage des chaînes. Enfin, les apprentis reçoivent des notices élémentaires d'arithmétique appliquée au tissage.

Une rémunération, variable avec la valeur de leur travail, leur est accordée. L'atelier reçoit des volontaires.

Onze métiers sont commandés par moteur triphasé; quelques autres sont mants de moteurs individuels. Tout a été prévu pour pouvoir donner des renseignements pratiques sur l'emploi comparé, du tissage à la main, du tissage à bras, du moteurs de groupes : sur la consommation de force des métiers en marche ou au démarrage, sur les avantages comparés des divers systèmes d'accouplement des moteurs au métier.

L'atelier de tissage est le couronnement de l'installation de l'école de commerce et d'industrie. Les élèves de l'école d'industrie peuvent y utiliser les notions théoriques reçues au cours de mécanique et d'électricité. Ils verront, par exemple, comment, en vue du tissage, apprécier, mouvements, en utilise les engrenages, les cames. Les élèves de l'école de commerce y recevront des notions utiles de fabrication des tissus. Les [illegible] des Ecoles Nationales des Arts et Métiers, [illegible] de la fabrication des tissus, les connaissances techniques et développer leur esprit commercial.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELÈVES DE L'ECOLE DE LA RUE DECRÈME

Nous lisons dans le Bulletin de cette Amicale :

Visite aux établissements industriels. — Nous avons organisé deux visites très intéressantes aux établissements industriels de la région.

Ces sorties sont absolument gratuites pour les sociétaires ; elles auront lieu le lundi après-midi, de jours mérités à Roubaix, permettant aux [illegible] de voir les usines en marche.

Le point de départ est la cour de l'école du [illegible] de la rue Décrème. La route sera [illegible] à pied.

Lundi 2 août (Fête des Fabricants). — Visite de la papeterie de la Société Anonyme Léonard Biermans, à Mouvaux-Barœul. (Fabrication des papiers couches de [illegible]). Rendez-vous à l'école à 1 h. 30. Départ à 2 h. (heure militaire), arrivée à l'usine à 3 h. 30.

Lundi 4 septembre (Dimanche de Roubaix). — Visite de la fabrique de chicorée de M. Lecomte-Dubar, près de la gare de Tourcoing-les-France. Rendez-vous à l'école à 1 h. 30., départ à 2 h. (heure militaire), arrivée à l'usine à 3 h. 30.

Nous espérons que tous nos sociétaires viendront participer à ces intéressantes et très instructives visites d'usines.

Excursion au Mont-de-l'Enclos. — Nous rappelons que notre excursion au Mont-de-l'Enclos aura lieu le 8 août.

Voici le programme établi : Départ à 7 h. de l'école en voiture par Wattrelos, Flers-Bas, Flers, Bondues, Espierres, Frelinghien, Pérenchies, Prémesques, Fournes, Bois-Grenier, Fleurbaix, Laventie, Lacouture, Vieille-Chapelle, Merville, Haverskerque, Steenwerck, Bailleul, Nieppe, Armentières, Houplines, Bois-Grenier, Mons-en-Pévèle, Mons, Templemars, Ascq, Villeneuve-d'Ascq, Lezennes, Lille, Fives, Wasquehal, Croix, Roubaix, Tourcoing, Mouvaux, Lannoy, Leers, Bondues, Wervicq, Frelinghien, Nieppe, Bailleul, Steenwerck, Haverskerque, Merville, Vieille-Chapelle, Lacouture, Laventie, Fleurbaix, Bois-Grenier, Houplines, Armentières